

DÉCLARATION – DEMANDE D’AUTORISATION D’APPEL **NON-ACCORDÉE**

DÉCLARATION

le 25 février 2021

Aujourd'hui, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'appel de l'affaire judiciaire de Theodore devant la Cour suprême du Canada présentée par la Commission scolaire publique de Good Spirit.

Cette décision confirme la décision unanime de la Cour d'appel de la Saskatchewan qui a renversé la décision de 2017 visant à limiter le financement public des élèves qui choisissent d'aller à l'école catholique de la Saskatchewan mais qui n'ont pas de certificat de baptême catholique.

Nous sommes soulagés et rassurés par cette décision, et nous pensons qu'elle peut être considérée comme une victoire tant pour les droits et libertés religieux que parentaux. Même si le gouvernement de la Saskatchewan nous a assuré qu'il ferait tout ce qui est nécessaire pour protéger votre choix concernant l'éducation de votre enfant, cette décision confirme définitivement ce que nous avons dit et cru depuis le début: les parents savent ce qui est le mieux pour leurs enfants et ils devraient pouvoir choisir une éducation catholique basée sur la foi si c'est ce qu'ils veulent – peu importe leurs raisons, leurs origines religieuses ou leurs traditions.

Nous remercions les parents et les tuteurs de nos élèves de nous avoir confié l'éducation de leurs enfants. Malgré cette période d'incertitude, ils ont fait leur choix et nous sommes honorés et remplis d'humilité que tant de personnes continuent de choisir l'éducation catholique pour leurs enfants et leurs familles.

Nous sommes également reconnaissants aux nombreux donateurs qui ont généreusement financé les coûts de cet appel. Grâce à eux, les huit conseils scolaires catholiques de la province ont pu conserver les fonds destinés à l'éducation dans les salles de classe et ne pas les détourner pour couvrir les dépenses coûteuses de la salle d'audience de la cour.

Beaucoup de temps et d'argent ont été consacrés à cette affaire judiciaire. Nous sommes heureux de pouvoir recentrer notre énergie et nos ressources sur nos élèves et nos familles pour nous appuyer sur le modèle d'éducation exemplaire que nous avons dans cette province.

FIN

Contact médias :
Twylla West
(306) 737-8271